

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre,
L'association Oser Forêt Vivante, dont le siège social est situé 4 boulevard Paul-Henri Spaak 44400 Rezé,
représentée par Dominique DAVID, président

Et,
Prénom Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Il est convenu ce qui suit :

L'association Oser Forêt Vivante s'engage à :

- Fournir des légumes frais, de saison et cultivés sur l'exploitation selon le cahier des charges AB, sous forme de paniers « **Grand** » ou « **Moyen** », avec ou sans oeufs.
- Pendant la période du **14 mai au 25 septembre 2025**, soit 10 ou 20 semaines.
- Toutes les semaines ou tous les 15 jours.
- Le mercredi de **16h30 à 18h30** ou le jeudi de **08h30 à 12h30** - Rue de la Bernardière à Rezé.

aux personnes adhérentes au chantier Jardin de l'association Oser Forêt Vivante, selon les tarifs suivants :

- Le « **Grand** » panier composé de 6 à 8 variétés de légumes selon la production, pour une valeur de 19,10 €.
- Le panier « **Moyen** » composé de 5 à 6 variétés de légumes selon la production, pour une valeur de 13,60 €.
- Les œufs sont vendus 2,80 € les 6 / 5,60 € la douzaine / 8,40 € les 18.

L'adhérent reconnaît que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la récolte. A l'inverse, de bonnes conditions de cultures peuvent augmenter la production. De ce fait, en devenant partenaire, **l'adhérent accepte de partager les risques et les bénéfices de ces aléas.**

Le contenu du panier est déterminé en fonction de la quantité et de la diversité des légumes disponibles. De manière occasionnelle, en cas de récolte insuffisante, l'adhérent autorise le producteur à distribuer des légumes possédant le label AB provenant d'exploitations locales ou du M.I.N. ou des produits transformés issus des légumes du jardin préparés par l'atelier Méli Mélo ou l'Atelier Potpotes.

En cas d'absence de l'adhérent et **à la condition que celui-ci prévienne le Jardin par mail au plus tard le mercredi précédent**, le panier annulé peut être décalé à une date ultérieure de la saison en cours. Si l'adhérent n'a pas prévenu le Jardin dans les temps, le panier préparé sera partagé entre les salariés du jardin.

En cas de surproduction, les légumes en surplus seront proposés lors de ventes occasionnelles sur les créneaux de distribution des paniers. Le règlement se fera par chèque, le jour-même ou en cours de saison, ou par **virement uniquement en fin de saison**. Les espèces ne sont pas acceptées.

**Merci
d'inscrire vos
coordonnées
lisiblement afin
que nous
puissions vous
enregistrer sans
faire d'erreur.**

De son côté, M..... s'engage selon la formule choisie dans le tableau ci-dessous (cocher la case).

TOUTES LES SEMAINES (20 paniers)	TYPE DE PANIER	TOUS LES 15 JOURS (10 paniers)
382 € <input type="checkbox"/>	< GRAND >	<input type="checkbox"/> 191 €
272 € <input type="checkbox"/>	< MOYEN >	<input type="checkbox"/> 136 €
OPTIONS		
56 € <input type="checkbox"/>	< 6 œufs >	<input type="checkbox"/> 28 €
112 € <input type="checkbox"/>	< 12 oeufs >	<input type="checkbox"/> 56 €
168 € <input type="checkbox"/>	< 18 oeufs >	<input type="checkbox"/> 84 €
10 € <input type="checkbox"/>	< ADHÉSION ANNEE 2025 > <small>(l'adhésion est obligatoire, elle est à régler <u>une seule fois</u> dans l'année)</small>	<input type="checkbox"/> 10 €
< TOTAL >		

Pour les personnes qui prennent un panier tous les 15 jours, merci de nous préciser si vous préférez récupérer vos paniers sur les :

- semaines paires semaines impaires
 sans importance
(nous permettra d'équilibrer le nombre de paniers à préparer chaque semaine)

Et fait parvenir à l'association :

- Un chèque de euros.
 Quatre chèques de euros, qui seront encaissés au début de chaque mois.
Merci d'inclure l'adhésion dans le montant de votre règlement (= ne pas faire un chèque à part)
Ordre des chèques : OSER Forêt Vivante

Vous êtes nouvel-le adhérent-e ? Comment avez-vous connu le Jardin ?

.....

Fait à Rezé, le

L'adhérent

L'association Oser Forêt Vivante